

COMMUNE DE VERNIER**INTERPELLATION**

au sens de l'article 47 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Opéra en goudron majeur autour de La Fenice...

J'interpelle le Conseil administratif pour faire part de mon étonnement de voir les alentours du bâtiment de « La Fenice » (architecturalement assez réussi au demeurant) à Châtelaine pousser un asphalte qui permettra à ce coin, entre le chemin De-Maisonneuve et l'avenue de Châtelaine, d'accéder au titre très convoité de lauréat supra-régional de l'îlot de chaleur le plus torride.

Même si une plate-bande de verdure devait être créée, il n'en restera pas moins que le badaud, le passant, l'usager de la Coop, de la pharmacie, des autres commerces, voire des services publics, risque fort d'être happé par ce corps noir, dont la surface devrait aisément dépasser les cinquante degrés Celsius durant les périodes de canicule...

Pour rappel, sur la parcelle, « La Fenice » avant « La Fenice version 2019 » cohabitaient une villa et un jardin avec des arbres. Que l'on fasse un immeuble passe encore, mais pourquoi utiliser l'espace restant pour en faire un four solaire ?

Je rappellerai que le Conseil municipal a voté unanimement des textes, dont au moins un des Verts, « Un coup de frais pour Vernier » il y a juste une année, qui demandait au Conseil administratif d'être sensible aux îlots de chaleur et à la perméabilité du sol.

J'interpelle donc le Conseil administratif pour qu'il informe le maître d'ouvrage (FMCV) de la volonté de ce Conseil : pas de création d'îlots de chaleur, un minimum de revêtements imperméables des sols afin que la qualité de vie autour de leurs immeubles sont agréables à tous.

Xavier Chillier

Conseiller municipal